

📄 Cette formation est proposée par l'ADEME

Mettre en œuvre un Contrat de Performance Énergétique (CPE) lors de la rénovation énergétique d'un bâtiment - Niveau 2

Vous souhaitez garantir les économies financières lors de travaux de rénovation de vos bâtiments public ?



100% des stagiaires satisfaits par cette formation

Rénovation

👥 Association, Collectivité, État - Établissement public

🕒 8h

€ Gratuit

Présentiel

Code module : BATIME04

Mis à jour le : 11/06/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Merci de consulter la rubrique prérequis avant de vous inscrire !

Responsables ou chargé d'opération bâtiments tertiaires publics

Pour les sessions organisées en région, la priorité sera donnée aux participants de la région organisatrice.

Les prérequis

- Connaître les règles de marché public, les bases de l'énergétique d'un bâtiment.
- Avoir suivi le niveau 1 de la formation : Connaître les fondements d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE) - Niveau 1 (BATIME03)

Toute demande d'inscription réalisée sur cette formation sera **systématiquement refusée** si le prérequis mentionné ci-dessus n'a pas été réalisé en amont, dans son intégralité

Objectifs

Les objectifs de la formation

Mettre en œuvre un Contrat de Performance Énergétique lors de la rénovation énergétique d'un bâtiment

Programme

Le programme détaillé

- Le cahier des charges de consultation
- La conduite du dialogue compétitif
- Engagements contractuels
- Contrôle des travaux
- Mesures et vérifications : métrologie et paramètres
- Phase de suivi
- Les aides
- Évaluation de la formation

Durée

8h

Les modalités pédagogiques

Exposés et témoignages

Les modalités d'évaluation

Évaluation de satisfaction par questionnaire

L'équipe pédagogique

Jean Leroy

Tarif

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).